



**Vœu intersyndical contre le PACTE présenté par la**  
**FSU, CGT Educ'ation, FNEC FP FO, SGEN-CFDT, Sud Education, SNALC**  
**au CSA-SD 92 du 29 juin 2023**

Le déclassé salarial frappe lourdement les personnels d'enseignement de notre pays et empêche le recrutement. Dans un contexte d'inflation de 5,1%, le dégel de 1,5% du point d'indice est un nouvel affront fait aux agents de la Fonction Publique et les autres propositions, essentiellement indemnitaires sont clairement décalées et insuffisantes par rapport aux besoins.

Pour rattraper le retard pris depuis 15 ans nous demandons le dégel et le rattrapage du point d'indice (soit une hausse de 25% de la valeur du point d'indice).

Dans l'Education, les dernières semaines ont été marquées par des annonces concernant les fausses revalorisations SOCLE et PACTE : en réalité, l'insuffisance insultante des mesures SOCLE, essentiellement indemnitaires, a pour objectif d'imposer le PACTE aux collègues dans une situation salariale toujours plus difficile.

Le PACTE est un outil néo-libéral dirigé contre nos métiers, nos statuts et donc contre la conception du Service public d'éducation que portent nos organisations syndicales. De plus, comme les IMP, les HSA et les HSE, il renforcera les inégalités femmes/hommes dans la profession.

Il s'inscrit parfaitement dans la logique des réformes menées ces dernières années, en accélérant l'individualisation, l'annualisation et la contractualisation des missions et des rémunérations, et ainsi la perte du cadre national tant pour les personnels que pour les écoles et établissements.

De plus, le PACTE n'est en rien une revalorisation. Les personnels d'enseignement et d'éducation sont opposés à ce dispositif et ce malgré un discours fluctuant (concernant par exemple le caractère obligatoire ou non du RCD, ou encore la sécabilité du PACTE en lycée professionnel), souvent mensonger de l'Administration. Un discours qui n'a d'autre objectif que celui d'inciter les personnels à accepter d'absorber une charge de travail toujours plus lourde.

Déjà, de nombreuses équipes enseignantes font remonter des courriers et des motions contre le PACTE, partout dans le département. Nos organisations syndicales encouragent ces actions spontanées et collectives. Il en ressort d'ores et déjà que le PACTE est rejeté de manière massive par les personnels de l'Education nationale.

Les organisations syndicales du CSA-SD des Hauts-de-Seine appellent les personnels d'enseignement et d'éducation à rejeter collectivement le PACTE, outil de casse du service public d'éducation. Elles demandent l'abandon du PACTE et que l'enveloppe dédiée à ce dernier soit reversée dans la partie SOCLE.